

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Zabner
Agallier
Jouarreuil

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°47 - du 8 novembre 2024



ÉDITO

Yvanie Caillé

Fondatrice de Renaloo

Informer et choisir !

La greffe rénale est un véritable enjeu de santé publique, notamment en région Centre-Val de Loire, où les transplantations issues de donneurs vivants se situent en dessous des objectifs fixés dans le [plan ministériel actuel](#). Des efforts significatifs sont donc attendus, notamment pour prioriser l'accès aux blocs opératoires, sachant que ce type de greffon fonctionne mieux et plus longtemps. A plus large échelle, il faudra agir sur différents leviers pour faire baisser le taux d'opposition aux dons d'organes, qui atteint des niveaux records en France, soit aux alentours de 37 % en 2024. Les conséquences sont majeures pour les patients en attente, car cette situation limite le nombre de greffes et provoque des décès. Nous venons de formuler [vingt-cinq propositions](#), collectivement portées par les patients, les professionnels de santé et les sociétés savantes, pour y parvenir.

La greffe rénale améliore de manière importante l'espérance et la qualité de vie par rapport à la dialyse, mais elle est aussi beaucoup moins coûteuse pour l'Assurance Maladie. Ce constat, associé à celui de l'émergence de nouveaux traitements permettant de ralentir ou de stopper l'évolution de la maladie rénale chronique, met en lumière l'un des derniers gisements d'efficience de notre système de santé. Des économies substantielles, de l'ordre de centaines de millions d'euros par an, pourraient être rapidement réalisées, en favorisant les sorties de dialyse vers la greffe et en limitant les entrées en dialyse par la prévention, ce qui améliorerait sensiblement la qualité des soins. C'est tout le sens de notre plaidoyer, qui comporte [dix propositions](#) concrètes.

La réforme – en cours – du financement de la dialyse doit permettre une orientation plus rapide des patients vers la greffe, mais aussi une meilleure information sur les différentes modalités de dialyse. Par exemple, la dialyse longue nocturne, qui améliore la santé des patients et favorise le maintien d'une activité professionnelle, est actuellement très peu accessible en France : moins de 200 patients en bénéficient sur plus de 55 000 dialysés. Ces questions sont au cœur de notre étude [CHOIS'IR](#), consacrée à l'information et à la participation des patients au choix de leur traitement par dialyse ou par greffe, dont les résultats seront publiés début 2025.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Jean-Christophe Venhard, responsable de la coordination des prélèvements d'organes et de tissus du CHU de Tours et président de la Société française de médecine de prélèvements d'organes et de tissus

ENCADRÉ

Dr Laurent Dubé, chef du service régional Grand-Ouest de l'Agence de la biomédecine

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Eure-et-Loir : l'équipe mobile SSR monte en puissance
Urgences : le Pr Laribi quitte la présidence du CAROMU
Indre : à Lureuil, les patients handicapés gagnent en autonomie avec PEVA
Loiret : un centre de soins non programmés a ouvert à Ligny-Le-Ribault

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

152 EIGS reçus par l'ARS

LA MÉTÉO SANITAIRE

Eure-et-Loir : deux cas récents de rougeole

EN BREF

Movember : une campagne au poil contre les cancers masculins
Méningite : rappel sur la conduite à tenir en cas de suspicion
Loir-et-Cher : pour un diagnostic précoce du DT1 chez les jeunes
Eure-et-Loir : un pacte pour améliorer l'accès aux soins

EN PRATIQUE

Intégralis : une solution pour faciliter le suivi des greffés rénaux dans la région

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Webinaire sur la dénutrition infantile
L'ETP au CHU d'Orléans
Journée de dépistage du diabète en Indre-et-Loire
Une formation sur la dépression post-partum au CH George-Sand de Bourges
Préventissimo, la semaine de la prévention santé en Chinonais
Un téléstaff contre la dénutrition

LE COIN RH

Céline Oudry, cheffe d'unité de l'ERVMA Centre-Val de Loire



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Jean-Christophe Venhard

Responsable de la
coordination des prélèvements d'organes
et de tissus du CHU de Tours et président
de la Société française de médecine de
prélèvements d'organes et de tissus

« Il faut impérativement réduire le taux d'opposition ! »

En amont de la trente-quatrième édition du Congrès Ouest Transplant, qui se déroule ce vendredi au Palais des congrès de Tours, le Dr Jean-Christophe Venhard analyse les forces et les faiblesses des activités de prélèvement et de greffe dans la région. Il évoque notamment la nécessité, pour tout un chacun, de clarifier et de matérialiser sa position sur le don d'organes.

Quels sont les grands enjeux en matière de transplantation dans la région ?

Notre région se singularise par sa taille et sa démographie médicale déclinante qui concerne également les ressources humaines hospitalières, non sans altérer le fonctionnement des établissements de santé et la disponibilité des plateaux techniques. Néanmoins, même si le CHU de Tours réalise plus de la moitié des prélèvements, l'activité de recensement et de prélèvement existe dans tous les départements de la région, et il faut s'en féliciter. Le nombre de donneurs en mort encéphalique atteint probablement un effet seuil en France, notamment en raison des progrès réalisés dans la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux, mais aussi des traumatismes crâniens, dont la proportion diminue globalement. Que ce soit en matière de recensement, de prélèvement ou de transplantation, la région se situe actuellement au-dessus de la moyenne nationale et retrouve, cette année, les standards affichés avant la pandémie de Covid-19. Une chose est sûre : il reste encore beaucoup à faire pour subvenir aux besoins des patients inscrits sur les listes de greffe.

Quelles sont les principales voies de progrès ?

Le développement de la procédure dite Maastricht III (M III) va améliorer la quantité de greffons prélevés, et donc le nombre de transplantations réalisées. Cette technique, que nous pratiquons

depuis huit ans à Tours, permet de prélever des organes sur un patient décédé d'un arrêt circulatoire survenant au décours d'une décision médicale d'arrêt des thérapeutiques. La procédure exige une expertise pointue et une organisation rigoureuse, mais elle apporte d'excellents résultats en matière de greffe. Le CHRU de Tours fait partie des plus gros centres français de M III avec une dizaine de procédures par an. Il sera également l'un des premiers à déployer des équipes mobiles de prélèvement dite « CRN mobile » pour réaliser cette activité très spécifique hors de ses murs, en particulier au CH de Châteauroux, avec la perspective de le faire prochainement au CH de Blois, un projet validé par l'Agence de la biomédecine. A moyen terme, il faut que tous les services de réanimation de la région puissent faire du M III, soit en autonomie soit avec le support de la « CRN mobile ». Aussi prometteurs soient-ils, les progrès techniques ne suffiront pas pour autant. Il faut impérativement réduire le taux d'opposition aux prélèvements pour réduire les pertes de chance des patients en attente de greffe !

« La baisse continue des dons d'organes doit nous interroger collectivement »

Comment stimuler efficacement le don d'organes et de tissus ?

Un chiffre-clé résume toute la problématique : 80 % des Français sont favorables à la greffe, mais le taux de refus était de 36,1 % en 2023. Plusieurs leviers devront donc être actionnés pour réduire cette opposition qui procède le plus souvent de la méconnaissance des intentions du défunt. Il faut informer et sensibiliser plus largement la population, banaliser le dialogue dans les familles, et continuer à former les professionnels à la conduite des entretiens avec les proches. Les ressources humaines affectées aux équipes de prélèvement doivent suivre les recommandations de l'Agence de la biomédecine et leur place consolidée au sein des établissements de santé. Les démarches anticipées à propos du don d'organes seront également un paramètre déterminant pour augmenter l'accès à la greffe dans notre pays. Chacun doit faire connaître sa position sur le don d'organes et exprimer clairement sa volonté de son vivant.

Que peut-on attendre de la trente-quatrième édition du Congrès Ouest Transplant qui se tient ce vendredi au Palais des congrès de Tours ?

Cette journée annuelle sera un temps de partage privilégié qui réunira l'ensemble des acteurs impliqués dans les activités de prélèvement et de greffe d'organes. Angers, Brest, Caen, Limoges, Nantes, Poitiers, Rennes et Tours... Tous les centres greffeurs du Grand-Ouest seront présents. Parmi d'autres sujets, nous aborderons la thématique du donneur âgé et du receveur âgé, un paramètre important lié au vieillissement de la population. Les progrès techniques, technologiques et thérapeutiques, en cours de déploiement, seront également évoqués. Au-delà de ces sujets, il faut se féliciter du rôle joué par l'ARS Centre Val de Loire qui est un véritable partenaire pour une politique régionale constructive avec le concours des directions hospitalières. Le prélèvement et la greffe doivent impliquer tous les établissements de santé « petits » ou « grands », c'est une mission de santé publique portée par le plan greffe. L'acculturation des hôpitaux aux dons d'organes doit, à ce titre, être significativement améliorée.



Prélèvement et greffe d'organes : enjeux et perspectives

Le constat est sans appel. Tous organes confondus, il y avait 21 866 patients inscrits sur la liste nationale d'attente pour une greffe, dont 11 422 en liste d'attente active*. « Il existe un profond décalage entre le nombre de greffons disponibles et le nombre de patients qui en ont besoin. Nous sommes encore très loin des objectifs prévus dans le plan greffe ministériel », souligne le Dr Laurent Dubé, chef du service régional Grand-Ouest de l'Agence de la biomédecine. Frein parmi les freins : le taux d'opposition, en progression constante depuis cinq ans**, doit impérativement baisser. Culturelles, socio-économiques, ethniques ou religieuses... Les causes de ce phénomène sont multiples et difficilement identifiables, mais les enjeux sont clairement posés. « Si ce taux diminuait de moitié, cinq cents personnes supplémentaires pourraient être prélevées chaque année, ce qui représente un potentiel de mille-six-cents greffes », rappelle Laurent Dubé. Outre une meilleure information du grand public, un recensement exhaustif des donneurs et une formation renforcée des professionnels de santé, un levier est jugé prioritaire : « Chacun de nous doit faire connaître sa position à ses proches, de son vivant, sur le don d'organes », conclut Laurent Dubé.

(*) Agence de la biomédecine – Chiffres au 1er janvier 2024.

(**) Selon l'Agence de la biomédecine, le taux d'opposition au don d'organes et de tissus était de 36,1 % en 2023.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

**Eure-et-Loir : l'équipe mobile
SSR monte en puissance**

**Indre : à Lureuil, les patients
handicapés gagnent en autonomie
avec PEVA**



La réinsertion des patients ne s'arrête pas aux portes des centres de rééducation ! Depuis plus de trois ans, l'équipe mobile de soins de suite et de réadaptation (EMSSR 28), rattachée au CH de Dreux, accompagne les patients d'Eure-et-Loir en situation de handicap neuro-locomoteur avec ou sans trouble cognitif. Composée d'un médecin MPR, de trois ergothérapeutes dont une coordinatrice, d'une assistante sociale et d'une secrétaire, l'équipe mobile EMSSR 28 intervient au domicile de patients après avoir été sollicitée par des professionnels de santé, travailleurs sociaux ou intervenants à domicile. « Le projet est né car nous étions frustrés de voir des patients pris en charge en centre de rééducation se trouver ensuite en situation précaire à cause de défaut de soin ou de leur isolement familial ou social », explique Christophe Pineau, cadre supérieur de santé et kinésithérapeute au CH de Dreux, qui pilote cette équipe mobile. L'EMSSR 28 peut intervenir pour toute personne majeure en situation de handicap neuro-locomoteur rencontrant des difficultés à maintenir son autonomie au quotidien. « Notre objectif est de faciliter le retour ou le maintien à domicile de ces patients, détaille Christophe Pineau. Nous évaluons leur cadre de vie, et apportons notre appui et notre expertise en conseillant les soignants et les familles sur les mesures à prendre pour améliorer leur qualité de vie à domicile. » Ces conseils peuvent porter sur l'aménagement de l'environnement, les démarches administratives, les aides financières ou l'orientation de la personne vers les consultations de structures ou professionnels de santé pertinents. L'activité de l'équipe



Désireuse d'encourager les personnes vivant avec un handicap locomoteur lourd à gagner en indépendance, la maison d'accueil spécialisée (MAS) de Lureuil, dans l'Indre, est entrée dans le [dispositif PéVA®](#) (Pédagogie de la vie autonome) en 2023 ; la structure a été retenue dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS-Centre Val de Loire. Quatre résidents de la MAS de Lureuil, âgés de 46 à 61 ans, sont actuellement engagés dans ce programme. « Ce qui nous a motivés dans la démarche PéVA, c'est le changement de posture vis-à-vis des personnes en situation de handicap, déclare Clément Amouriq, directeur de la MAS de Lureuil. Malgré tous les progrès sur le pouvoir d'agir, la personne en situation de handicap est encore souvent considérée comme ayant besoin de soins. La méthode PéVA leur donne confiance en elles pour se déplacer seules, gérer leur argent et leurs projets. » Conçue et expérimentée depuis 1996 à l'Institut du MAI, repris en 2016 par l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (LADAPT), la PéVA® est une « posture » très proche de l'empowerment selon laquelle la personne en situation de handicap reprend le contrôle des événements la concernant. Le domicile des résidents est adapté en fonction des capacités fonctionnelles. « PéVA® est un accompagnement au long cours qui demande des moyens humains », analyse Clément Amouriq. D'autres résidents pourraient entrer, à terme, dans le dispositif. « Deux ou trois sont motivés pour entrer dans la démarche », conclut Clément Amouriq.

mobile EMSSR 28 ne cesse de monter en puissance. Après avoir accompagné 68 personnes en 2021, elle en a aidé 143 en 2022 et 180 en 2023.

Contact : 02 37 51 53 58 / emssr28@ch-dreux.fr

Urgences : le Pr Laribi quitte la présidence du CAROMU



Le Pr Saïd Laribi, chef du pôle Urgences – Médecine légale au CHU de Tours et enseignant en médecine d'urgence à la fac de médecine de Tours, quittera ce mardi 12 novembre la présidence du Comité d'allocation des ressources et d'organisation territoriale de la médecine d'urgence (CAROMU), une fonction qu'il a assurée pendant trois ans. « Outre le rôle de conseil sur l'orientation des ressources, j'ai souhaité que cette instance soit, dans notre région, une force de propositions sur l'organisation des services d'urgence dans les territoires », analyse le Pr Laribi, auprès de La Lettre Pro. Cette instance, qui rassemble une vingtaine de représentants des établissements publics (FHF) et privés (FHF), des syndicats de médecins urgentistes (SAMU Urgences de France, AMUF et SNUHP) et des usagers, a eu fort à faire avec un budget de 190 millions d'euros alloué en 2023 aux 27 services d'urgence de la région (dont 2 pédiatriques, 22 services d'urgences adultes publics et trois privés). « Depuis 2021, la réforme du financement des structures des urgences et des Smur a introduit une part de dotation populationnelle qui représente environ 70 %

Loiret : un centre de soins non programmés a ouvert à Ligny-Le-Ribault



Ligny-Le Ribault n'a plus de généraliste depuis avril dernier. Mais la commune de 1 300 âmes du Loiret peut à nouveau compter sur la présence ponctuelle de médecins de famille depuis ce 7 novembre. Un centre de soins non programmés a ouvert ses portes, hier, à l'initiative de la CPTS Sologne et en partenariat avec le Conseil départemental du Loiret et de la municipalité de Ligny-Le-Ribault. Des médecins vont se relayer dans un cabinet aménagé au sein de maison médicale de la ville où exercent encore des infirmières, des kinés et un dentiste, avec une pharmacie à proximité. Des consultations seront données sur rendez-vous pour les petites urgences qui ne nécessitent pas le recours au 15, l'après-midi, en fonction de la disponibilité des médecins volontaires. « Les créneaux, sur une plage de trois heures minimum, seront accessibles certains après-midis, uniquement après appel au 116-117 et régulation par le service d'accès aux soins, explique Elodie Baret, coordinatrice de la CPTS Sologne. Et les consultations ne seront ouvertes que pour un seul motif médical. » Il ne sera pas possible, lors de ces créneaux de soins non programmés, de demander un renouvellement d'ordonnance ou un certificat médical. Aucun jour fixe n'a été déterminé pour l'ouverture du centre de soins non programmés qui complétera l'offre de soins non programmés déjà régulés par les SAS 45 et 41. Les conditions de rémunération sont avantageuses puisque les consultations de soins non programmées sont majorées de 15 euros par la CPAM (soit 45 euros perçus par

de l'enveloppe, et un financement à la qualité (2 %) au côté du financement à l'activité », explique le Pr Laribi. Le CAROMU, qui se réunit trois à quatre fois par an, devra se pencher dans les prochains mois sur le renouvellement des autorisations sanitaires. « Nous demanderons aux services d'urgence existants s'ils veulent poursuivre leur activité en l'état, devenir une antenne d'urgence (ouverte 12 heures par jour de 8h30 à 20h30) ou un centre de soins non programmés. » Le Pr Laribi est très satisfait de la façon dont le CAROMU, instance consultative, a été écoutée, la direction de l'ARS ayant le plus souvent suivi les avis qui lui étaient adressés

le médecin au lieu de 30 euros). Par ailleurs, la CPTS de Sologne verse, en plus, au médecin une indemnisation de 60 euros par heure de travail.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

152



C'est le nombre d'événements indésirables graves associés aux soins déclarés à l'ARS Centre-Val de Loire entre le 1er janvier et le 31 octobre 2024.

Depuis 2021, le nombre d'EIGS reçus par l'ARS a été multiplié par 2,5 (+ 153 %). La forte hausse constatée est le reflet d'une meilleure appropriation de la culture positive de l'erreur au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux.

La prise en compte et la déclaration de ces événements constituent des leviers essentiels d'amélioration de la sécurité des soins.

Tout EIGS, doit être déclaré sur le portail des signalements des événements indésirables : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

Pour rappel, l'ARS finance différentes structures régionales d'appui afin d'accompagner l'ensemble des acteurs de la santé à ces enjeux d'amélioration continue au bénéfice de la sécurité des soins : [Le réseau régional de vigilance et d'appui \(RReVA\) | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#)



Eure-et-Loir : deux cas récents de rougeole

La cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS a pris en charge deux cas de rougeole sur le département d'Eure-et-Loir pendant le mois d'octobre. Ces situations ont concerné deux adultes mais aucun lien épidémiologique n'a été mis en évidence après investigation. Néanmoins, ces deux cas restent proches par leur temporalité et leur géographie. Cette situation appelle donc à la vigilance. La rougeole, maladie hautement contagieuse et dont les complications peuvent être graves, fait partie des maladies à déclaration obligatoire. En cas de détection d'un cas, un formulaire est à compléter et à transmettre au point focal régional de l'ARS (ars45-alerte@ars.sante.fr) : [Rougeole – Santé publique France](#)

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars-sante.fr

EN BREF

Movember : une campagne au poil contre les cancers masculins



Après octobre rose et le dépistage des cancers féminins, novembre bleu promeut la prévention des cancers masculins. Plusieurs actions de prévention sont organisées en

Loir-et-Cher : pour un diagnostic précoce du DT1 chez les jeunes



L'incidence du diabète de type 1 chez les jeunes a presque doublé en 15 ans. En 2022,

région Centre-Val de Loire pour participer à la campagne de Movember, événement caritatif où les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de lever des fonds pour la recherche sur les maladies masculines, telles que le cancer de la prostate ou celui des testicules, mais aussi pour sensibiliser aux problèmes de santé mentale et la prévention du suicide. En Centre-Val de Loire, la ligne 3114 de prévention des suicides organise un [challenge sportif](#) en invitant ceux qui le souhaitent à s'inscrire dans leur équipe et à courir 3 114 kilomètres pendant le mois de novembre. Dans le cadre de la semaine Préventissimo organisée par le Pays du Chinonais (voir Agenda), une marche de 5 km en lien avec le 3114 est organisée à Panzoult le 20 novembre pour échanger sur la prévention du suicide. Les pompiers du SDIS du Cher organisent, quant à eux, un concours photo de la plus belle moustache. L'hôpital de Montrichard (Loir-et-Cher) organise aussi un concours ouvert aux agents et aux résidents de la plus belle moustache masculine avec un prix spécial pour la plus belle moustache féminine ! L'an dernier, Movember a récolté 83 millions d'euros reversés à des projets de recherche contre les cancers masculins.

Méningite : rappel sur la conduite à tenir en cas de suspicion



Depuis le début de l'année, 13 cas d'infections invasives à méningocoques (IIM) ont été déclarés auprès de l'ARS Centre-Val de Loire. Cette infection, associée à une

l'association AJD (Aide aux jeunes diabétiques) estimait à 2 913 le nombre d'enfants et adolescents, âgés de moins de 15 ans, touchés par le diabète de type 1. L'AJD s'alarme de la dégradation de ces chiffres et du diagnostic trop tardif d'un diabète de type 1 chez les jeunes susceptibles de plonger ces derniers dans un coma acidocétosique et parfois même provoquer leur décès. En Loir-et-Cher, « Bonobolus », association de familles d'enfants ayant un diabète de type 1, qui a obtenu un financement de l'ARS, relaie la campagne d'information de l'AJD sur le diagnostic et la prise en charge d'un diabète de type 1 auprès des médecins généralistes, pédiatres, PMI, pharmacies, infirmières scolaires et dans les écoles de la région. L'objectif de cette [campagne d'information](#) est de favoriser un diagnostic précoce et ainsi permettre de limiter des conséquences graves pour la santé des enfants. Au-delà des trois symptômes clés (énurésie, polyurie et polydipsie), il est possible de rechercher immédiatement une glycémie \geq de 200 mg/dl par bandelette sur sang capillaire ou une glycosurie positive par bandelette urinaire. « Un diagnostic précoce et un adressage rapide aux urgences pédiatriques permettent de le limiter les complications à court terme et de préserver, en partie, la fonction pancréatique, évitant ou retardant ainsi des complications cardiovasculaires, rénales, neuropathiques... à long terme », précise l'AJD. Pour avoir plus d'informations : bonobolus.ajd41@gmail.com

Eure-et-Loir : un pacte pour améliorer l'accès aux soins



morbidity importante, se manifeste le plus souvent sous forme de méningite et/ou de septicémie. D'autres formes cliniques peuvent survenir (arthrite, péricardite septique...), la forme la plus sévère étant le purpura fulminans. Les personnes les plus touchées sont les nourrissons, les jeunes enfants de 1 à 4 ans et les adolescents et jeunes adultes de 15 à 24 ans. Une suspicion d'IIM nécessite une prise en charge médicale rapide et un transfert en urgence à l'hôpital. La prise en charge inclut l'administration d'antibiotiques (C3G) par voie intraveineuse si possible ou intramusculaire. Les infections invasives à méningocoques sont, en France, des maladies à déclaration obligatoire. Tout cas doit faire l'objet d'un signalement dans les meilleurs délais à ars45-alerte@ars.sante.fr. Pour avoir plus d'informations : [Infections invasives à méningocoque : recrudescence de cas en France en 2023 | Santé publique France](#)

« Dites 33 ! » Trente-trois partenaires ont signé le pacte Eure-et-Loir Santé, le 4 novembre dernier, visant à travailler en partenariat pour faciliter l'accès aux soins dans le département. Les 33 signataires parmi lesquels figurent l'ARS Centre-Val de Loire, bien sûr, l'Assurance Maladie, la MSA mais aussi les Ordres de professionnels de santé, les communautés de communes, les hôpitaux et les CPTS du département ont signé une Charte des Solidarités et de la Santé. Ils s'engagent à « promouvoir une santé accessible, équitable et de qualité pour tous les Euréliens ». Bien que l'organisation des soins ne fasse pas partie de son champ de compétences, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a étoffé son Plan Santé élaboré en 2010, en proposant un dispositif d'accompagnement de toutes les initiatives susceptibles d'améliorer l'offre de soins. L'Eure-et-Loir est le dernier des six départements de la région Centre-Val de Loire en termes de densité de généralistes avec 54 médecins de famille pour 100 000 habitants, contre 68 au niveau régional. Le « Pacte Eure-et-Loir Santé » se donne pour objectif prioritaire de renforcer l'attractivité médicale. Le conseil départemental va ainsi se doter d'une Direction de la santé et de l'attractivité médicale et recruter trois à quatre chargés de mission. Un « guichet unique d'accompagnement des professionnels de santé » sera mis en place en 2025 pour simplifier leurs démarches administratives et à les aider dans leur projet d'installation (recherche d'un cabinet et/ou d'un logement...).

SAVE THE DATE !

VŒUX DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ARS CENTRE-VAL DE LOIRE



Abonnés de la Lettre Pro : prenez date pour les vœux de la DG ARS

Vous êtes de plus en plus nombreux à lire la Lettre Pro et nous en sommes ravis !

Pour vous remercier et faire plus ample connaissance, nous proposons de prendre date pour la cérémonie de vœux de la directrice générale de l'ARS qui se tiendra le **jeudi 9 janvier à Orléans**, de 18h30 à 20h30. Dans les prochains numéros de la Lettre Pro, nous mentionnerons le lien pour vous permettre de vous inscrire. Tous nos abonnés et lecteurs pourront s'inscrire : quelle que soit votre activité, votre profession, votre responsabilité dans le système de santé vous serez le / la bienvenue ! Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles. Aucune invitation ne sera diffusée par mail ni par courrier aux acteurs du système de santé, inscription exclusivement via la Lettre Pro : gardez l'œil et parlez-en autour de vous !

EN PRATIQUE

Intégralis : une solution pour faciliter le suivi des greffés rénaux dans la région

Afin d'améliorer le suivi régional des patients en attente de greffe et les greffés rénaux, le service de néphrologie du CHU Tours a adopté en septembre la solution [Intégralis](#) développée par la société IDBC. « Il s'agit d'un dossier patient partagé informatisé commun à l'ensemble des centres qui adressent des patients au centre de transplantation de Tours pour inscription sur une liste d'attente de greffe », explique le Pr Philippe Gatault, néphrologue à l'UFR de médecine de Tours. Les premiers usages de la pré-greffe ont donc été enregistrés dans la solution Intégralis. Quatre établissements sont pilotes (ATIRRO, CHU d'Orléans, CH de Chartres et la Polyclinique de Blois). D'autres établissements seront planifiés début 2025. « L'objectif est aussi d'utiliser Intégralis pour le suivi post-greffe d'ici à 2025 », poursuit le Pr Gatault. Quelque 600 à 650 patients sont sur liste d'attente de greffe et 1 800 patients avec un greffon seront à terme suivis avec Intégralis, conclut le néphrologue tourangeau.

APPELS À PROJETS

Sécurisation des établissements de santé

« ESMS et Clubs » pour les ESMS accompagnants des personnes en situation de handicap souhaitant développer la pratique d'activités physiques « prolongé jusqu'au 30 novembre »

La DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures pour l'année 2025

Renouvellement de la reconnaissance contractuelle des lits identifiés en soins palliatifs (LISP) pour les établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR)

Santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie

INCA - Appel à projets 2025 - Plan Zéro Exposition / Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes

AU PROGRAMME

Webinaire sur la dénutrition infantile

Le **mercredi 13 novembre**, à 13h, dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre la dénutrition, le Dr Arnaud De Luca, pédiatre et nutritionniste au CHRU Tours (Hospital) abordera les sujets de dénutrition infantile. Il présentera les résultats d'études de référence portant sur la dénutrition chez l'enfant, évoquera les pathologies à risques et indiquera comment bien dépister et bien diagnostiquer la dénutrition infantile. Le lien de connexion sera adressé après [inscription sur ce lien](#).

L'ETP au CHU d'Orléans

Le **14 novembre**, de 13h30 à 20h30, le CHU d'Orléans organise avec Appui Santé Loiret, association dédiée à l'accompagnement des patients avec diabète, obésité, cancer, VIH et hépatites dans le Loiret, une journée à destination des professionnels de santé consacrée à l'éducation thérapeutique du patient (ETP). L'objectif de cette journée est d'augmenter le réseau des professionnels de

Une formation sur la dépression post-partum au CH George-Sand de Bourges

Le **14 novembre**, de 8h30 à 17h, le réseau périnatalité du Cher organise une journée de formation professionnelle sur le dépistage et la prise en charge de la dépression post-partum, en lien avec le CH George Sand de Bourges. La journée se déroulera dans l'amphithéâtre INSA de Bourges (88 bd Lahitolle). [Voici le programme](#). [Inscription en ligne](#). Pour tout renseignement : arp18000@gmail.com

Préventissimo, la semaine de la prévention santé en Chinonais

Du **18 au 23 novembre**, le Pays du Chinonais organise Préventissimo, une semaine d'actions de préventions en santé. Du lundi au samedi, une vingtaine d'animations sont proposées - conférence, spectacle, atelier de discussion et d'information, pratique d'une activité de bien-être... Cette année, l'accent sera mis sur la prévention des AVC, les pratiques d'activité

santé mettant en œuvre l'ETP, de les aider à développer et communiquer les outils à destination des patients, et à terme d'augmenter la part de la population suivie dans ce cadre. Pour découvrir [le programme](#).
[Inscription via ce lien](#)

Journée de dépistage du diabète en Indre-et-Loire

Le **14 novembre**, de 9 à 12h, à l'occasion de la journée mondiale du diabète, les centres de soins infirmiers (CSI) d'Indre-et-Loire organisent des actions de dépistage du diabète dans les endroits suivants : au Carrefour Market de Langeais, au CSI Croix Rouge de Tours (1/7, imp. de l'Ancienne École Normale), à l'Intermarché de Château-Renault, au CSI de La Riche (105 B, rue de la mairie) et au CSI Raspail à Tours (108 rue de Beaujardin)

physique, les bienfaits d'une alimentation équilibrée et la conduite à tenir en cas d'accident. [Découvrez le programme](#) sur le site du Pays du Chinonais. Pour tout renseignement ou pour les événements sur inscription, contacter Alexandre Dubois par mail à cls@pays-du-chinonais.fr

Un téléstaff contre la dénutrition

Mardi **19 novembre**, de 14h à 15h, l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) organise un téléstaff en lien avec l'alimentation des personnes âgées : « Comment modifier les textures pour lutter contre la Dénutrition ». Lors de ce téléstaff, un chef cuisinier d'un EHPAD de la région Centre-Val de Loire évoquera les actions mises en place tandis qu'une diététicienne rappellera les bonnes pratiques pour lutter contre la dénutrition. [Inscription via ce lien](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Céline Oudry, cheffe d'unité de l'ERVMA Centre-Val de Loire

Céline Oudry, 52 ans, est depuis le 4 novembre la nouvelle cheffe d'unité de l'Equipe régionale vieillissement et maintien de l'autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Elle succède à Sarah Legland. Juriste de la santé, Céline Oudry a occupé plusieurs postes de direction au CHRU de Tours où elle est entrée en 1993 et où elle était, les neuf dernières années, chargée des relations sociales au sein de la Direction des ressources humaines. Elle a notamment dû assurer le dialogue social avec les organisations syndicales. Céline Oudry se dit très motivée par ce nouveau défi professionnel, au sein d'une « équipe dynamique et engagée ». « L'ERVMA est un service du CHU de Tours rattaché au pôle vieillissement. Nous sommes une équipe ressource d'appui et de coordination auprès des professionnels du vieillissement en région Centre-Val de Loire », résume-t-elle. L'ERVMA compte un gériatre, une infirmière de coordination, une assistante administrative, mais aussi des chargés de mission ICOPE et plan antichute. Cette équipe pluridisciplinaire a vocation à apporter un appui aux professionnels, afin d'optimiser les parcours de soins, de promouvoir des actions de prévention, de diffuser les bonnes pratiques gériatriques et gérontologiques, de participer à la lutte contre l'âgisme et d'impulser une dynamique de recherche médicale et paramédicale. « La mission est passionnante, à l'heure où la région est particulièrement impactée par le vieillissement de la population. C'est un enjeu stratégique qui mêle la santé et le médico-social », s'enthousiasme Céline Oudry.

Contact : c.oudry@chu-tours.fr

LA SANTÉ RECRUTE



Gestionnaire soins ambulatoires et animation territoriale H/F

Gestionnaire administratif H/F - Orléans

Chef de projet performance des établissements de santé H/F - Orléans

Cadre de santé formateur/trice IF Santé Chartres

Sage-femme à Pithiviers, MSP du Grand Saint Laurent

Médecin généraliste au centre de santé municipal de Saint Pierre des Corps

Médecins généralistes à la MSP de Villefranche sur Cher

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 47 du 8 novembre 2024
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)